

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - FELLETIN COMMUNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21230790400012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FELLETIN GENTI

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	36
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	37
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	38
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	46
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	47
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	48
D2 - Arrêté et signatures	49

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	FELLETIN COMMUNE COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL	CA 2016
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 021 051,89	G	2 025 468,06
	Section d'investissement	B	302 427,42	H	573 811,23

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	336 955,48 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	161 219,64 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 484 698,95	= G+H+I+J	2 936 234,77
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	11 280,55	L	34 782,84
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	11 280,55	= K+L	34 782,84

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 021 051,89	= G+I+K	2 362 423,54
	Section d'investissement	= B+D+F	474 927,61	= H+J+L	608 594,07
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 495 979,50	= G+H+I+J+K+L	2 971 017,61

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00	
73	Impôts et taxes			0,00	
74	Dotations et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			0,00	
013	Atténuations de charges			0,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	11 280,55	L	34 782,84
010	Stocks (4)	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		34 782,84	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 416,46	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 864,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	576 850,00	493 175,13	0,00	0,00	83 674,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	913 000,00	882 893,23	0,00	0,00	30 106,77
014	Atténuations de produits	700,00	555,00	0,00	0,00	145,00
65	Autres charges de gestion courante	218 250,00	179 098,62	0,00	0,00	39 151,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 708 800,00	1 555 721,98	0,00	0,00	153 078,02
66	Charges financières	62 000,00	57 784,16	0,00	0,00	4 215,84
67	Charges exceptionnelles	14 200,00	14 063,20	0,00	0,00	136,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 785 000,00	1 627 569,34	0,00	0,00	157 430,66
023	Virement à la section d'investissement (2)	179 349,37				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	138 378,14	393 482,55			-255 104,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		317 727,51	393 482,55			-75 755,04
TOTAL		2 102 727,51	2 021 051,89	0,00	0,00	81 675,62
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	66 063,39	0,00	0,00	-46 063,39
70	Produits services, domaine et ventes div	235 010,00	195 264,03	0,00	0,00	39 745,97
73	Impôts et taxes	872 420,00	893 762,65	0,00	0,00	-21 342,65
74	Dotations et participations	524 636,00	524 687,44	0,00	0,00	-51,44
75	Autres produits de gestion courante	83 265,00	85 057,26	0,00	0,00	-1 792,26
Total des recettes de gestion courante		1 735 331,00	1 764 834,77	0,00	0,00	-29 503,77
76	Produits financiers	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
77	Produits exceptionnels	0,00	163 438,04	0,00	0,00	-163 438,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 735 331,00	1 928 275,51	0,00	0,00	-192 944,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 441,03	97 192,55			-66 751,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 441,03	97 192,55			-66 751,52
TOTAL		1 765 772,03	2 025 468,06	0,00	0,00	-259 696,03
Pour information		(3) 336 955,48				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 500,00	775,25	0,00	54 724,75
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	39 404,90	27 573,27	2 416,46	9 415,17
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	129 012,83	31 586,71	8 864,09	88 562,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		243 917,73	59 935,23	11 280,55	172 701,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	144 000,00	142 649,22	0,00	1 350,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	114 360,00	0,00	0,00	114 360,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		258 360,00	142 649,22	0,00	115 710,78
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		502 277,73	202 584,45	11 280,55	288 412,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 441,03	97 192,55		-66 751,52
041	Opérations patrimoniales (1)	11 100,42	2 650,42		8 450,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		41 541,45	99 842,97		-58 301,52
TOTAL		543 819,18	302 427,42	11 280,55	230 111,21
Pour information		(2) 161 219,64			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	47 059,97	46 318,53	34 782,84	-34 041,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 059,97	46 318,53	34 782,84	-34 041,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	13 000,00	7 622,69	0,00	5 377,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	123 272,12	123 272,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	464,92	0,00	-464,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		0,00	
Total des recettes financières		286 272,12	131 359,73	0,00	154 912,39
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		333 332,09	177 678,26	34 782,84	120 870,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	179 349,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	138 378,14	393 482,55		-255 104,41

FELLETIN COMMUNE - COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL - CA - 2016

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	11 100,42	2 650,42		8 450,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		328 827,93	396 132,97		-67 305,04
TOTAL		662 160,02	573 811,23	34 782,84	53 565,95
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	493 175,13		493 175,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	882 893,23		882 893,23
014	Atténuations de produits	555,00		555,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	179 098,62		179 098,62
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	57 784,16	0,00	57 784,16
67	Charges exceptionnelles	14 063,20	255 104,41	269 167,61
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	138 378,14	138 378,14
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 627 569,34	393 482,55	2 021 051,89
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	142 649,22	0,00	142 649,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		97 192,55	97 192,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	775,25	0,00	775,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	27 573,27	2 650,42	30 223,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	31 586,71	0,00	31 586,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		202 584,45	99 842,97	302 427,42
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				161 219,64

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	66 063,39		66 063,39
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	195 264,03		195 264,03
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	893 762,65		893 762,65
74	Dotations et participations	524 687,44		524 687,44
75	Autres produits de gestion courante	85 057,26	0,00	85 057,26
76	Produits financiers	2,70	0,00	2,70
77	Produits exceptionnels	163 438,04	97 192,55	260 630,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 928 275,51	97 192,55	2 025 468,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				336 955,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 622,69	0,00	7 622,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	123 272,12		123 272,12
13	Subventions d'investissement	46 318,53	0,00	46 318,53
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	464,92	0,00	464,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisation d'immo.</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	2 650,42	2 650,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	255 104,41	255 104,41
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		138 378,14	138 378,14
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		177 678,26	396 132,97	573 811,23
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	576 850,00	493 175,13	0,00	0,00	83 674,87
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	29 000,00	28 685,80	0,00	0,00	314,20
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	71 000,00	51 397,93	0,00	0,00	19 602,07
60613	Chauffage urbain	106 500,00	98 086,63	0,00	0,00	8 413,37
60621	Combustibles	1 500,00	1 397,34	0,00	0,00	102,66
60622	Carburants	17 000,00	12 566,81	0,00	0,00	4 433,19
60623	Alimentation	200,00	75,65	0,00	0,00	124,35
60628	Autres fournitures non stockées	350,00	293,49	0,00	0,00	56,51
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 968,61	0,00	0,00	31,39
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	8 685,70	0,00	0,00	-3 685,70
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	18 692,73	0,00	0,00	-5 692,73
60636	Vêtements de travail	3 000,00	1 879,13	0,00	0,00	1 120,87
6064	Fournitures administratives	7 000,00	1 345,68	0,00	0,00	5 654,32
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 839,35	0,00	0,00	160,65
6068	Autres matières et fournitures	43 000,00	30 994,19	0,00	0,00	12 005,81
611	Contrats de prestations de services	10 500,00	9 254,85	0,00	0,00	1 245,15
6135	Locations mobilières	23 000,00	24 763,34	0,00	0,00	-1 763,34
61521	Entretien terrains	2 000,00	1 534,48	0,00	0,00	465,52
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	13 554,26	0,00	0,00	-1 554,26
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 076,00	0,00	0,00	924,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	1 590,30	0,00	0,00	8 409,70
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	16 866,40	0,00	0,00	3 133,60
61524	Entretien bois et forêts	0,00	72,72	0,00	0,00	-72,72
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	3 819,80	0,00	0,00	6 180,20
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	3 652,11	0,00	0,00	-1 652,11
6156	Maintenance	25 000,00	32 608,00	0,00	0,00	-7 608,00
6161	Multirisques	17 000,00	15 981,85	0,00	0,00	1 018,15
617	Etudes et recherches	2 000,00	274,45	0,00	0,00	1 725,55
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	789,72	0,00	0,00	310,28
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	3 843,12	0,00	0,00	156,88
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	669,29	0,00	0,00	130,71
6226	Honoraires	5 000,00	804,00	0,00	0,00	4 196,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	377,90	0,00	0,00	622,10
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	185,28	0,00	0,00	1 314,72
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 677,19	0,00	0,00	-677,19
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	48,00	0,00	0,00	1 952,00
6238	Divers	500,00	262,00	0,00	0,00	238,00
6247	Transports collectifs	12 000,00	6 728,00	0,00	0,00	5 272,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 908,17	0,00	0,00	591,83
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	6 923,32	0,00	0,00	1 076,68
627	Services bancaires et assimilés	100,00	29,75	0,00	0,00	70,25
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	47 000,00	41 920,79	0,00	0,00	5 079,21
63512	Taxes foncières	30 000,00	24 051,00	0,00	0,00	5 949,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	913 000,00	882 893,23	0,00	0,00	30 106,77
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	11 449,96	0,00	0,00	1 550,04
6411	Personnel titulaire	520 000,00	511 621,51	0,00	0,00	8 378,49
6413	Personnel non titulaire	70 000,00	68 659,76	0,00	0,00	1 340,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 000,00	99 790,07	0,00	0,00	5 209,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	146 814,65	0,00	0,00	3 185,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	5 053,49	0,00	0,00	946,51
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 000,00	28 545,86	0,00	0,00	5 454,14
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	2 175,00	0,00	0,00	325,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	2 101,57	0,00	0,00	-601,57
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	6 681,36	0,00	0,00	-681,36

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	700,00	555,00	0,00	0,00	145,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	700,00	555,00	0,00	0,00	145,00
65	Autres charges de gestion courante	218 250,00	179 098,62	0,00	0,00	39 151,38
6531	Indemnités	42 000,00	41 304,96	0,00	0,00	695,04
6532	Frais de mission	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	901,62	0,00	0,00	98,38
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	5 930,70	0,00	0,00	1 069,30
6535	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	8,00	0,00	0,00	492,00
6542	Créances éteintes	0,00	10,20	0,00	0,00	-10,20
6553	Service d'incendie	66 000,00	65 422,05	0,00	0,00	577,95
65548	Autres contributions	23 000,00	5 325,09	0,00	0,00	17 674,91
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	320,00	0,00	0,00	-320,00
657362	Subv. fonct. CCAS	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	65 000,00	59 726,00	0,00	0,00	5 274,00
658	Charges diverses de gestion courante	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 708 800,00	1 555 721,98	0,00	0,00	153 078,02
66	Charges financières (b)	62 000,00	57 784,16	0,00	0,00	4 215,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 000,00	57 784,16	0,00	0,00	4 215,84
67	Charges exceptionnelles (c)	14 200,00	14 063,20	0,00	0,00	136,80
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 000,00	13 663,20	0,00	0,00	336,80
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 785 000,00	1 627 569,34	0,00	0,00	157 430,66
023	Virement à la section d'investissement	179 349,37	0,00			179 349,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	138 378,14	393 482,55			-255 104,41
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	255 104,41			-255 104,41
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	138 378,14	138 378,14			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		317 727,51	393 482,55			-75 755,04
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		317 727,51	393 482,55			-75 755,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 102 727,51	2 021 051,89	0,00	0,00	81 675,62
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	66 063,39	0,00	0,00	-46 063,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	66 063,39	0,00	0,00	-46 063,39
70	Produits services, domaine et ventes div	235 010,00	195 264,03	0,00	0,00	39 745,97
70311	Concessions cimetières (produit net)	210,00	126,00	0,00	0,00	84,00
70312	Redevances funéraires	0,00	194,00	0,00	0,00	-194,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	21 841,13	0,00	0,00	-1 841,13
70632	Redevances services à caractère loisir	600,00	2 381,94	0,00	0,00	-1 781,94
7066	Redevances services à caractère social	37 000,00	33 374,63	0,00	0,00	3 625,37
7067	Redev. services périscolaires et enseign	35 000,00	40 272,55	0,00	0,00	-5 272,55
70688	Autres prestations de services	2 500,00	2 668,93	0,00	0,00	-168,93
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	25 500,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 300,00	1 327,44	0,00	0,00	-27,44
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	71 400,00	54 780,00	0,00	0,00	16 620,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	41 500,00	12 797,41	0,00	0,00	28 702,59
73	Impôts et taxes	872 420,00	893 762,65	0,00	0,00	-21 342,65
73111	Taxes foncières et d'habitation	423 042,00	418 400,00	0,00	0,00	4 642,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	297,00	0,00	0,00	-297,00
7321	Attribution de compensation	370 000,00	375 596,00	0,00	0,00	-5 596,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	24 378,00	37 305,00	0,00	0,00	-12 927,00
7336	Droits de place	16 000,00	15 119,80	0,00	0,00	880,20
7343	Taxes sur les pylônes électriques	36 000,00	40 572,00	0,00	0,00	-4 572,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000,00	5 130,37	0,00	0,00	-2 130,37
7388	Autres taxes diverses	0,00	1 342,48	0,00	0,00	-1 342,48
74	Dotations et participations	524 636,00	524 687,44	0,00	0,00	-51,44
7411	Dotation forfaitaire	289 568,00	289 568,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	176 778,00	176 778,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	32 958,00	32 958,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	300,00	337,46	0,00	0,00	-37,46
7473	Participat° Départements	600,00	613,98	0,00	0,00	-13,98
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 283,00	1 283,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 634,00	3 634,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	19 515,00	19 515,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	83 265,00	85 057,26	0,00	0,00	-1 792,26
752	Revenus des immeubles	58 000,00	67 794,36	0,00	0,00	-9 794,36
757	Redevances versées par fermiers, conces.	25 000,00	12 333,30	0,00	0,00	12 666,70
758	Produits divers de gestion courante	265,00	4 929,60	0,00	0,00	-4 664,60
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 735 331,00	1 764 834,77	0,00	0,00	-29 503,77
76	Produits financiers (b)	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
761	Produits de participations	0,00	2,70	0,00	0,00	-2,70
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	163 438,04	0,00	0,00	-163 438,04
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	5 258,00	0,00	0,00	-5 258,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	111,00	0,00	0,00	-111,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	157 911,86	0,00	0,00	-157 911,86
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	157,18	0,00	0,00	-157,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 735 331,00	1 928 275,51	0,00	0,00	-192 944,51
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	30 441,03	97 192,55			-66 751,52
722	Immobilisations corporelles	30 441,03	0,00			30 441,03
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	97 192,55			-97 192,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 441,03	97 192,55			-66 751,52

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 765 772,03	2 025 468,06	0,00	0,00	-259 696,03
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		336 955,48				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	55 500,00	775,25	0,00	54 724,75
2031	Frais d'études	55 500,00	0,00	0,00	55 500,00
2033	Frais d'insertion	0,00	472,85	0,00	-472,85
2051	Concessions, droits similaires	0,00	302,40	0,00	-302,40
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	39 404,90	27 573,27	2 416,46	9 415,17
2112	Terrains de voirie	2 150,00	0,00	0,00	2 150,00
21318	Autres bâtiments publics	874,50	874,50	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	36 380,40	26 698,77	2 416,46	7 265,17
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	129 012,83	31 586,71	8 864,09	88 562,03
2313	Constructions	63 700,00	31 586,71	5 882,36	26 230,93
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 312,83	0,00	2 981,73	62 331,10
Total des dépenses d'équipement		243 917,73	59 935,23	11 280,55	172 701,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	144 000,00	142 649,22	0,00	1 350,78
1641	Emprunts en euros	144 000,00	141 918,66	0,00	2 081,34
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	730,56	0,00	-730,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	114 360,00	0,00	0,00	114 360,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	114 360,00	0,00	0,00	114 360,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		258 360,00	142 649,22	0,00	115 710,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		502 277,73	202 584,45	11 280,55	288 412,73
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 441,03	97 192,55		-66 751,52
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	97 192,55		-97 192,55
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	97 192,55		-97 192,55
	Charges transférées (6)	30 441,03	0,00		30 441,03
2112	Terrains de voirie	5 203,96	0,00		5 203,96
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 170,46	0,00		3 170,46
21311	Hôtel de ville	16 632,44	0,00		16 632,44
21312	Bâtiments scolaires	1 470,17	0,00		1 470,17
2138	Autres constructions	3 964,00	0,00		3 964,00
041	Opérations patrimoniales (7)	11 100,42	2 650,42		8 450,00
21311	Hôtel de ville	10 001,75	1 001,75		9 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 098,67	1 648,67		-550,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		41 541,45	99 842,97		-58 301,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		543 819,18	302 427,42	11 280,55	230 111,21
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		161 219,64			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	47 059,97	46 318,53	34 782,84	-34 041,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 720,75	45 860,53	24 317,20	-66 456,98
1323	Subv. non transf. Départements	6 417,22	0,00	6 268,00	149,22
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	3 590,00	0,00	4 197,64	-607,64
1341	D.E.T.R. non transférable	32 932,00	0,00	0,00	32 932,00
1342	Amendes de police non transférable	400,00	458,00	0,00	-58,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		47 059,97	46 318,53	34 782,84	-34 041,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 272,12	130 894,81	0,00	5 377,31
10222	FCTVA	13 000,00	7 622,69	0,00	5 377,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	123 272,12	123 272,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	464,92	0,00	-464,92
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		0,00	
Total des recettes financières		286 272,12	131 359,73	0,00	154 912,39
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		333 332,09	177 678,26	34 782,84	120 870,99
021	Virement de la sect° de fonctionnement	179 349,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	138 378,14	393 482,55		-255 104,41
2118	Autres terrains	0,00	1 341,56		-1 341,56
2138	Autres constructions	0,00	253 762,85		-253 762,85
28031	Frais d'études	21 954,14	21 954,14		0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	12 753,00	12 753,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 347,00	2 347,00		0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	101 324,00	101 324,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		317 727,51	393 482,55		-75 755,04
041	Opérations patrimoniales (5)	11 100,42	2 650,42		8 450,00
2031	Frais d'études	0,00	550,00		-550,00
2033	Frais d'insertion	11 100,42	2 100,42		9 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		328 827,93	396 132,97		-67 305,04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		662 160,02	573 811,23	34 782,84	53 565,95
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 244 223,20									
1641 Emprunts en euros (total)					2 244 223,20									
00000424590	C.R.C.A.M. DE LA CREUSE		2010-11-10	15/01/2011	93 909,00	F		3,050	3,050		A	C	N	A-1
00000424591	C.R.C.A.M. DE LA CREUSE		2010-11-10	15/01/2011	149 250,00	F		3,050	3,050		A	C	N	A-1
00000520495	C.R.C.A.M. DE LA CREUSE		2011-05-30	01/05/2012	400 000,00	F		4,390	4,390		A	C	N	A-1
0931281	CDC		2000-10-12	01/11/2001	89 722,65	F		4,200	4,200		A	C	N	A-1
1211296	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIG.		2012-01-17	01/02/2013	300 000,00	F		4,510	4,510		A	C	N	A-1
2506140264199	DEXIA CREDIT LOCAL		2007-08-20	01/12/2007	165 034,18	F	Sans	4,760	4,760		T	X	N	A-1
2629910279834	DEXIA CREDIT LOCAL		2008-12-09	01/05/2009	300 000,00	F		5,200	5,200		A	X	N	A-1
45143036792N	CREDIT FONCIER DE FRANCE		2006-10-19	28/02/2007	235 265,00	F		4,190	4,190		T	X Construction logements locatifs	N	A-1
6936314	CAISSE EPARGNE AUVERGNE ET LIM		2006-05-02	25/08/2006	49 167,37	F		3,680	3,680		T	X Atelier Relais Dia Delos	N	A-1
7496714	CAISSE EPARGNE AUVERGNE ET LIM		2009-06-25	25/09/2009	300 000,00	F		4,420	4,420		T	C	N	A-1
7726093	CAISSE EPARGNE AUVERGNE ET LIM		2010-07-08	25/10/2010	161 875,00	F		3,330	3,330		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

FELLETIN COMMUNE - COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 244 223,20									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 310 218,86					142 625,03	57 177,79	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 310 218,86					142 625,03	57 177,79	0,00	0,00
00000424590	N	0,00	A-1	39 983,20	3,00	F		3,050	9 267,28	1 502,14	0,00	0,00
00000424591	N	0,00	A-1	63 545,48	3,00	F		3,050	14 728,53	2 387,36	0,00	0,00
00000520495	N	0,00	A-1	266 666,65	9,00	F		4,390	26 666,67	12 877,33	0,00	0,00
0931281	N	0,00	A-1	21 462,44	3,00	F		4,200	5 541,68	526,58	0,00	0,00
1211296	N	0,00	A-1	238 284,98	10,00	F		4,510	16 464,16	11 489,19	0,00	0,00
2506140264199	N	0,00	A-1	77 349,05	5,00	F	Sans	4,760	11 432,30	4 023,94	0,00	0,00
2629910279834	N	0,00	A-1	163 251,16	6,00	F		5,200	18 943,73	9 474,13	0,00	0,00
45143036792N	N	0,00	A-1	170 744,41	19,00	F		4,190	9 572,20	3 281,21	0,00	0,00
6936314	N	0,00	A-1	0,00	4,00	F		3,680	0,00	0,00	0,00	0,00
7496714	N	0,00	A-1	174 504,49	7,00	F		4,420	19 216,80	8 246,88	0,00	0,00
7726093	N	0,00	A-1	94 427,00	8,00	F		3,330	10 791,68	3 369,03	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

FELLETIN COMMUNE - COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL - CA - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 310 218,86					142 625,03	57 177,79	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 310 218,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		144 000,00	141 918,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		144 000,00	141 918,66
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	144 000,00	141 918,66
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	141 918,66	11 280,55	161 219,64	314 418,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		480 727,51	III 146 000,83
Ressources propres externes de l'année (a)		13 000,00	7 622,69
10222	FCTVA	13 000,00	7 622,69
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		467 727,51	138 378,14
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	21 954,14	21 954,14
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	12 753,00	12 753,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	2 347,00	2 347,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	101 324,00	101 324,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	179 349,37	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	146 000,83	34 782,84	0,00	123 272,12	304 055,79

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	314 418,85
Ressources propres disponibles	IV	304 055,79
Solde	V = IV – II (3)	-10 363,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
18/02/2016	ALARME EGLISE STE VALERIE Mise en place alarme protection intrusion	7 880,40	0,00	0
12/04/2016	TONDEUSE MOT HONDA PM508THX N° Série SK6045346	349,99	0,00	0
21/04/2016	Alarmes Types 4 Ecoles élém et mat 4 IROISE4PR 3 écoles élém et 1 école mat	1 651,20	0,00	0
24/05/2016	Tracteur Tondeuse ISEKI SXG 216H Version 3E42 Série 100447/2016	9 900,00	0,00	0
24/05/2016	Tondeuse Brill Quatro 52XR6.0 Type 119368 Série D1071071 Moteur Brigg et Stratto	559,00	0,00	0
12/07/2016	DEBROUSSAILLEUSE STIHL FS 100 N° 506061489	491,00	0,00	0
27/09/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	11 743,38	0,00	0
05/10/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	8 393,81	0,00	0
05/10/2016	RESTAURATION BOISERIES EGLISE DU MOUTIER boiseries en chêne massif esprit gothique de 1850	874,50	0,00	0
08/11/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	2 544,48	0,00	0
08/11/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	2 496,34	0,00	0
08/11/2016	PACK ANTIVIRUS BIT DEFENDEF 1 an Internet security Postes Mairie	302,40	0,00	0
10/11/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	3 128,40	0,00	0
21/11/2016	Panneau Felletin Berceau de la Tapisserie 4.00 m x 3.00 m	3 538,80	0,00	0
22/11/2016	CONTENEURS SHERPA FRONTAL 4 GN1/1 NORVEGIENNES RESTAURANT SCOLAIRE	2 328,38	0,00	0
28/11/2016	VESTIAIRES STADE DE FOOT Rénovation sols et murs des douches	3 280,30	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		59 462,38	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 779 943,00	426 972,68										0,00	21 975,48	
.	1996	C	1995-0002 ancien hospice réhabilita	Caisse dépôts et consignations	2 460 700,00	207 530,30	10,00	A	R		5,800	R		5,800	A-1		0,00	13 240,20
Société Coopérat.de Production	2002	C	Rte des Granges COPROD	CDC	319 243,00	219 442,38	16,00	A	F		4,200	F		4,200	A-1		0,00	8 735,28
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 825 091,00	2 609 742,99										43 332,45	330 155,03	
SCEF	1999	C	Cogénération Bois et réseau complém	Entenial	1 524 490,00	326 983,52	2,00	A	F		4,720	F		4,720	A-1		20 121,53	99 320,13
SCEF	2000	C	Cogénération bois et réseau TS	Entenial	700 000,00	409 986,39	6,00	A	F	Sans	5,070	F	Sans	5,070	A-1		23 210,92	47 822,71
SCEF	2003	C	Raccordement Crous	CI2E	50 601,00	0,00	0,00	A	F		4,900	F		0,000	A-1		0,00	0,00
SCEF	2002	C	Conformité amont et acoustique	CI2E	2 550 000,00	1 872 773,08	7,00	A	F		5,450	F		5,450	A-1		0,00	183 012,19
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					7 605 034,00	3 036 715,67										43 332,45	352 130,51	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
A côté de tes pompes	300,00	
Amicale anciens AFN	150,00	
Cantate en Fa	150,00	
Centre culturel et sportif fel	400,00	
Comité de jumelage	1 000,00	
Coopérative scolaire maternel	1 000,00	
Coopérative scolaire école élé	4 000,00	
Cordes et Compagnie	1 000,00	
Court Circuit	400,00	
Entente cycliste Fel. Uss.	1 000,00	
FNACA	150,00	
Felletin patrimoine environnem	18 000,00	
Felletin tennis club	500,00	
JMF 23 délégation école élémen	556,00	
LAINAMAC	1 500,00	
La Pierre qui chante	150,00	
La gaule felletinoise	500,00	
Les Amis de l'Orgue	300,00	
Les Michelines	1 200,00	
Les Portes du Monde	10 500,00	
Nuits Noires à Aubusson	250,00	
Pays Sage	150,00	
Plaisir de Lire Felletin	2 000,00	
Quartier Rouge	1 500,00	
Union cycliste Felletin	400,00	
Union sportive felletinoise	6 670,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Collège	150,00	
SDIS	65 422,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	119 298,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
adjoint administratif 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	3,00	27,00	21,00	3,00	24,00
adjoint technique 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique 2ème classe	C	15,00	3,00	18,00	13,00	3,00	16,00
adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	5,00	35,00	29,00	3,00	32,00

FELLETIN COMMUNE - COMMUNE DE FELLETIN PRINCIPAL - CA - 2016

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adjoint technique 2ème classe	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
adjoint technique 2ème classe	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	CREUSALIS	Office public de l'habitat de	EPLIC	687 691,00
-	IMMO INNOV	SCI de la Creuse	SCI	1 529 379,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
PNR Millevaches		cotisation	2 407,00
SDEC de la Creuse		cotisation	197,00
SDIC de la Creuse		cotisation	137,00
Autres organismes de regroupement			
ANEM		cotisation	367,00
AMAC		cotisation	522,00
Comice agricole		cotisation	859,00
CAUE		cotisation	200,00
AMF		cotisation	46,00
Association communes jumelées		cotisation	120,00
Fondation du Patrimoine		cotisation	120,00
CPIE		cotisation	383,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	2 921 367,00	1,64	6,20	0,00	145 018,00	3,97
TFPB	1 849 958,00	-0,20	14,20	0,00	266 960,00	-0,05
TFPNB	18 068,00	0,28	65,00	0,00	11 635,00	0,57
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 789 393,00	0,83			423 613,00	1,35

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14
 Contre : 0
 Abstentions : 5

Date de convocation : 04/04/2017

Présenté par (1) maire .
 A FELLETIN : MAIRIE, le 11/04/2017
 maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A FELLETIN : MAIRIE, le 11/04/2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/2017, et de la publication le 25/04/2017
 A FELLETIN : MAIRIE, le 25/04/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : les membres du conseil municipal.